

Nyon, le 3 décembre 2017

---

**Communiqué de presse /**  
**FIR - Forum Interparlementaire Romand**  
**Accueil préscolaire et parascolaire dans les cantons romands : des enjeux**  
**communs pour des modes de faire différents**

---

**Le thème de l'accueil préscolaire et parascolaire, aux gros enjeux sociétaux et économiques, est au cœur des débats politiques. Si les politiques publiques, et les financements, ne se ressemblent pas entre les cantons romands, il y a accord général sur la nécessité économique actuelle, pour presque tous, d'avoir un emploi, donc la nécessité d'accueil de jour des enfants. Ces besoins de garde en forte croissance posent la question de leur accessibilité économique, pour les parents, les communes, la fiscalité en général. Des pistes existent ; elles doivent être approfondies pour éviter une société divisée entre ceux qui peuvent faire garder leurs enfants et ceux qui ne le peuvent pas, avec tous les problèmes que ces inégalités créent.**

Le Forum Interparlementaire romand (FIR) a organisé récemment un séminaire qui avait pour thème « *accueils préscolaire et parascolaire : quels engagements et responsabilités pour les divers partenaires ?* ». Des échanges de haute tenue sur ce sujet d'actualité ont été possibles grâce à la participation de Mme Nuria Gorrite, Présidente du Gouvernement vaudois, en charge politique de l'accueil de jour des enfants, Mme Nicole Baur, Cheffe de l'Office neuchâtelois de la politique familiale et de l'égalité, M. Jean-Hugues Busslinger, Directeur au Centre patronal vaudois, M. Nicolas Diserens, Directeur du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GE) et Mme Elisabeth Baume-Schneider, Directrice de la Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne HES-SO (JU).

Aux constats que :

- les deux parents travaillent le plus souvent, et qu'un seul salaire ne suffit plus pour vivre pour la plupart ;
- les femmes, au bénéfice d'une formation, sont de plus en plus intégrées professionnellement (70% des mères travaillent en Suisse) ;
- le nombre de divorces et de familles monoparentales augmente ;
- les déménagements sont toujours plus courants (moins de réseaux personnels) ;
- les grands-parents sont actifs professionnellement ou aspirent à plus de loisirs,

on peut en déduire la nécessité de développer plus avant les places de garde pour les enfants.

**Présidente** Fabienne Freymond Cantone, députée, chemin Prélaz 46A, 1260 Nyon, 079 778 92 28, fabienne@freymond-cantone.ch

**Trésorier** Vassilis Venizelos, député, Jordils 25, 1400 Yverdon-les-Bains, 078 804 14 99, vassilis.venizelos@verts-vd.ch

**Vice-présidents**

**Fribourg** Gabrielle Bourguet, députée, 079 630 00 52, gabrielle.bourguet@bluewin.ch

**Genève** Gabriel Barrillier, député, rue Ernest-Hentsch 7, 1207 Genève, 079 206 41 91, barrillier@gc.ge.ch

**Neuchâtel** Laurence Vaucher, députée, 079 629 25 16, laurence.vaucher@ne.ch

**Valais** Nicole Carrupt, députée, Rue de la Toule 12, 1907 Saxon, 079 863.64.09, nicole.carrupt@gmail.com

**Vaud** Christine Chevalley, députée, chemin Plan Manon 15, 1820 Veytaux, 079 216 97 01, chricheva@yahoo.ch

**Jura** Jean Bourquard, député, Rottatte 13, 2345 Les Breuleux, 079 293 43 78, jean.bourquard@bluewin.ch

Ceci dit, cette augmentation ne va pas de soi, et dans plusieurs cantons, ce sont des initiatives populaires qui ont insufflé des volontés, et des ressources, pour cette politique publique d'accueil des enfants. Par ailleurs, la fédération de forces économiques, citoyennes, et politiques, a permis des avancées, au final très variables selon les cantons. Si à Genève il y a une couverture de 73% des besoins en accueil au parascolaire avec un financement public communal (record romand), Neuchâtel permet une déduction totale des frais de garde pour les parents, et impose une harmonisation des tarifs cantonaux, alors que Vaud se distingue par des financements quadripartites (canton, communes, parents et économie), et une large place laissée à l'autonomie communale et intercommunale quant à l'organisation des accueils et tarifs (le tout cadré cependant par une loi cantonale).

La croissance des besoins de garde se traduit dans tous les cantons avec une augmentation progressive de l'offre, mais avec de grandes disparités intercantionales (moins de 10% de couverture dans le canton de Fribourg pour les 2 types de garde, Genève : entre 70 et 90%). Selon des comparaisons avec des pays précurseurs sur le sujet, il est communément admis qu'un 85% de taux d'enfants gardés est un plafond : un investissement conséquent attend donc les cantons romands; avec un retour qui se traduira par une amélioration progressive de l'intégration, de l'égalité entre tous les membres de la société, et bien sûr de la force économique générée.

Comme la société évolue sans cesse, et particulièrement maintenant avec les nouveaux modèles des deux parents travaillant, des très nombreux temps partiels, et de la tertiarisation de l'économie, des adaptations aux politiques existantes doivent être encore recherchées. La question du partage des coûts et des investissements est un sujet évolutif : au final, l'accueil extrafamilial a tout d'une mission de service public comparable à l'instruction publique ou à la prise en charge d'adultes dépendants, avec les modèles de financement y relatifs, sans toutefois exclure les partenariats public/privés. Quelques pistes sont en cours d'examen, telles travailler sur les normes d'accueil de jour des enfants, sur les liens à développer entre école et système d'accueil parascolaire, sur les questions salariales des éducateurs et éducatrices.

Ainsi les politiques publiques de garde d'enfants, et les structures de garde, ne peuvent pas être figées dans des corsets ; elles doivent éviter qu'avoir des enfants soit un risque économique important<sup>i</sup>, protéger les finances publiques, et les assurances sociales, à long terme, en permettant la conciliation de la vie familiale et du travail. Aucun modèle romand, pour l'heure, ne répond à l'ensemble de ces questions.

## **Contacts**

Fabienne Freymond Cantone, présidente du FIR, députée VD, 079 778 92 28

Gabriel Barrillier, vice-président, député GE, 079 206 41 91

Gabrielle Bourguet, vice-présidente, députée FR, 079 630 00 52

Jean Bourquard, vice-président, député JU, 079 293 43 78

Nicole Carrupt, vice-présidente, députée VS, 079 863 64 09

Christine Chevalley, vice-présidente, députée VD, 079 216 97 01

Laurence Vaucher, vice-présidente, députée NE, 079 629 25 16

---

<sup>i</sup> 41% des mères doivent diminuer leur activité pour s'occuper d'un enfant et 30% quitter leur travail selon une étude publiée par l'Office fédéral des statistiques en octobre 2014.